

▶ 19 NOVEMBRE 2021

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

Actualité

1

filière à créer :
le réemploi par l'ESS
des déchets du BTP

Les acteurs de l'ESS solutionneurs du réemploi des matériaux du bâtiment

Pour organiser et contribuer au financement de la gestion des déchets issus de la construction et de la démolition, une nouvelle filière à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) a été créée. Il est primordial de faire de ce secteur un secteur exemplaire en matière de prévention et de réemploi des matériaux puisqu'il est à l'origine de près de 70% des déchets produits en France chaque année.

Pour rappel, la Directive-cadre Déchets européenne n°2008/98/CE a défini depuis 2008 la hiérarchie des déchets qui préconise de privilégier en premier lieu l'évitement et le réemploi des équipements et matériaux avant d'envisager leur recyclage dès lors que cela est possible. Or, l'ADEME, dans son étude de préfiguration de la filière REP Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) publiée en avril 2021, estime que « moins de 1% du gisement de PMCB fait aujourd'hui l'objet de réemploi » alors que ce gisement représente 46 millions de tonnes de déchets produits par an au niveau national. Le renouveau des activités de réemploi et de réutilisation de la filière de la construction et de la démolition est en grande majorité à l'initiative de structures de l'ESS. Elles ont en effet montré leur volonté de contribuer à la structuration de la filière du réemploi et de la réutilisation des matériaux du bâtiment dans son ensemble et de son modèle économique dans les territoires puisqu'elles interviennent et ont développé des compétences sur l'intégralité de la chaîne de valeur. Au moment où pour bon nombre de matériaux les risques de pénuries se font sentir, l'enjeu est aussi de retrouver des marges de manœuvre en proximité.

En plus des opérations de réemploi, elles jouent un rôle indispensable de sensibilisation des professionnels du bâtiment et des maîtres d'ouvrage publics et privés ainsi que des particuliers sur la question du réemploi des matériaux, et sont donc essentielles dans les dispositifs d'accompagnement au changement de comportement et de consommation.



Pour aller plus loin :

- Retrouver le référencement des acteurs de l'ESS engagés dans l'économie circulaire, et donc du réemploi, sur Carteco avec déjà plus de 201500 points référencés en France : www.carteco-ess.org
- Webinaire - Le réemploi des matériaux du bâtiment, les solutions proposées par l'ESS : <https://ess-france.org/fr/webinaire-le-reemploi-des-matériaux-du-batiment-les-solutions-proposees-par-less>